

Droit humanitaire !

Par **Nicos17**, le **08/11/2005 à 23:10**

C'est juste une petite recherche que je fais, et je demande vos avis ?
Je sais pas si vous avez entendu parler du concours pichet, en droit humanitaire.
La question posée c'est : le droit humanitaire est-il sexiste ?

Vous avez une idée ?

Par **Nicos17**, le **08/11/2005 à 23:19**

Moi d'un côté je me dis qu'il l'est un peu quand même, vu qu'on a des programmes pour rétablir la femme à la place qu'elle devrait occuper, comme l'égal de l'homme. Ce qui justement ne se retrouve pas toujours pour les hommes (voir pas).

Par **Yann**, le **09/11/2005 à 10:09**

Je dirais qu'il est sexiste mais par nécessité. L'égalité entre hommes et femmes est déjà discutable dans nos pays, alors dans d'autres régions du globe elle est inexistante.
Mais pour autant, est-ce un mal que ce soit discriminatoire ? Car son but c'est bien de rétablir l'égalité, donc il faut compenser l'inégalité par une autre inégalité.
De plus il y a dans ce droit une appréciation in concreto des situations. Par exemple la Cour Européenne des droits de l'homme dans sa jurisprudence pour l'appréciation d'un traitement inhumain prend en compte le critère du sexe de la victime (entre autre), ainsi un même traitement pourrait être inhumain s'il était pratiqué sur une femme et pas sur un homme (à mon avis c'est purement un cas d'école, mais bon il faut reprendre les termes de l'arrêt).